



DOSSIER DE PRESSE

Cancers d'origine professionnelle : les identifier pour mieux les prévenir

15 OCTOBRE 2013

Contacts presse :

Centre Léon Bérard

Nathalie Blanc ou Maryline Céa - Tél. : 04 78 78 51 43/51 86
communication@lyon.unicancer.fr

Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes :

Justine MONET, Plus2sens 04 37 24 02 58 / 06 60 82 06 88
justine@plus2sens.com

Merck Serono

Antoine CARDON, Arjuna 01.42.66.35.60
antoine.cardon@arjuna.fr

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	1
1 POURQUOI LES CANCERS PROFESSIONNELS ET LA MISE EN PLACE D'UNE CONSULTATION SPECIFIQUE ? .	3
2 EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES : QUELLES CONNAISSANCES, QUELLES RECONNAISSANCES ?	5
3 L'AMELIORATION DU REPERAGE DE L'ORIGINE PROFESSIONNELLE DE CERTAINS CANCERS, UN DES RESULTATS DE LA CHAIRE D'EXCELLENCE « ENVIRONNEMENT, CANCER ET NUTRITION »	7
3.1 <i>Qu'est-ce qu'une chaire d'excellence ?</i>	7
3.2 <i>Une coordinatrice</i>	7
3.3 <i>Des partenaires</i>	7
4 UNE COLLABORATION PERENNISEE JUSQU'EN 2015 AUTOUR DES CANCERS D'ORIGINE PROFESSIONNELLE : LES IDENTIFIER POUR MIEUX LES PREVENIR.....	12

1 Pourquoi les Cancers Professionnels et la mise en place d'une consultation spécifique ?

L'origine professionnelle des cancers reste largement sous diagnostiquée en France. Selon l'enquête Sumer 2003, 13.5% des salariés en France, soit plus de 2 Millions, majoritairement des ouvriers, seraient exposés à un ou plusieurs agents cancérigènes reconnus au cours de leur activité professionnelle. Un quart des salariés exposés aux agents cancérigènes, l'est dans des conditions de prévention non réalisées selon cette même enquête nationale. Environ 4 à 8,5 %, c'est-à-dire 11 000 à 23 000 nouveaux cas de cancer, seraient la conséquence d'une exposition à des agents cancérigènes dans le cadre du travail. Plusieurs types de cancers peuvent être liés à des expositions à des agents ou substances cancérigènes, avec de larges variations de la part attribuable à l'activité professionnelle en fonction de la localisation du cancer. Certaines régions du corps, notamment le poumon, la plèvre et les voies aérodigestives supérieures, sont particulièrement concernées.

La diversité des expositions professionnelles, l'origine plurifactorielle des cancers et le délai parfois long entre la période d'exposition et l'apparition de la maladie, expliquent la complexité de la mise en évidence d'une origine professionnelle, notamment lorsque le cancer survient après la cessation d'activité. A cela s'ajoute la méconnaissance de l'univers professionnel par les médecins et du lien possible entre travail et cancer par les patients. Ceci renforce les inégalités face aux expositions professionnelles à des substances cancérigènes.

Afin d'améliorer le diagnostic des cancers d'origine professionnels, le Dr Béatrice Fervers, en collaboration avec le Dr Barbara Charbotel du Centre de consultation des pathologies professionnelles des Hospices Civils de Lyon, a mis en place une consultation Cancers professionnels pour les patients pris en charge au Centre Léon-Bérard. A ce jour, plus de 450 patients ont été vus à cette consultation. Une démarche systématique a été proposée pour plusieurs types de cancer, notamment pour les patients atteints de cancer du poumon. Un questionnaire de repérage des expositions professionnelles est remis aux patients pris en charge au Centre Léon Bérard pour un cancer du poumon, afin de cibler les patients potentiellement exposés à des cancérigènes pulmonaires et de leur proposer un rendez-vous pour une consultation spécialisée.

L'évaluation menée pour les cancers du poumon montre que 61% des patients ont eu une exposition à un ou plusieurs cancérigènes pulmonaires avérés et 39% à au moins deux cancérigènes. 23,5% des patients vus en consultation ont bénéficié d'une reconnaissance de leur cancer en maladie professionnelle par la sécurité sociale. Cependant un quart des patients n'ont pas transmis le certificat à la Sécurité Sociale.

Les résultats confirment l'importance des expositions professionnelles chez ces patients, conforme à la littérature, mais mettent en évidence les difficultés, dans cette population, d'accomplir la démarche de demande de reconnaissance en pathologie professionnelle. Face au taux important d'abandon de la

démarche, l'information et la possibilité pour les personnes plus fragiles de se faire accompagner dans leurs démarches de reconnaissance, se sont montrés être des éléments importants.

La démarche systématique a aussi permis de sensibiliser les médecins du Centre Léon Bérard à la problématique. Offrir une consultation sur le site était aussi plus facile pour les patients qui pouvaient s'y rendre à l'occasion d'une séance de chimiothérapie ou d'une consultation. L'évaluation du dispositif a permis également de montrer un certain nombre de barrières à la démarche de reconnaissance en maladie professionnelle. Notre démarche a obtenu en 2011 le label « Année des patients et de leurs droits » du Ministre des Affaires Sociales et de la Santé soulignant son intérêt dans l'amélioration de l'information et la prise en charge globale des patients atteints de cancer et de leurs proches. Elle répond aux mesures des plans de santé publique en cours, dont la mesure 12 (Expérimenter et évaluer l'intérêt de la mise en place de consultations spécifiques « cancer professionnel » pour améliorer le diagnostic des étiologies et la déclaration des cancers professionnels) du second Plan Cancer 2009-2013 et les recommandations pour le plan Cancer III. Un meilleur repérage des expositions professionnelles des patients atteints de cancer, contribue à leur prévention.

Les résultats du présent projet soulignent l'intérêt de poursuivre le dispositif et de l'évaluer sur un plus grand nombre de patient avant de l'étendre à d'autres centres de lutte contre le cancer, dont plusieurs sont aujourd'hui candidats pour expérimenter le dispositif. L'INCa vient d'apporter son soutien à cette démarche.

2 Expositions professionnelles : quelles connaissances, quelles reconnaissances ?

4 à 8,5 %, c'est-à-dire 11 000 à 23 000 nouveaux cas de cancer, seraient la conséquence d'une exposition à des agents cancérigènes dans le cadre du travail (Imbernon, 2002). On estime que 13,5% des salariés seraient exposés à un ou plusieurs agents cancérigènes au cours de leur activité professionnelle (Sandret, 2003), soit environ 2 370 000 salariés, dont 70% d'ouvriers, majoritairement des hommes (84%).

De nombreux agents cancérigènes peuvent être présents dans l'environnement de travail. On en distingue 3 types : les agents physiques (radiations ionisantes, radiations uv), les agents chimiques (amiante, benzène, silice, certaines substances minérales telles que les fibres d'amiante...) et les agents biologiques (certains virus ou parasites).

Plusieurs types de cancers peuvent être liés à des expositions à des agents ou substances cancérigènes, avec de larges variations de la part attribuable à l'activité professionnelle en fonction de la localisation du cancer. Certaines régions du corps, notamment le poumon, la plèvre et les voies aérodigestives supérieures, sont particulièrement concernées.

Selon la source des données et la pathologie, la part attribuable aux facteurs de risque environnementaux varie de façon considérable, on estime par exemple à 4 % la part des expositions environnementales et professionnelles dans les leucémies, tandis qu'elle est de 83 % pour les mésothéliomes (AFSSET, 2009).

Compte tenu de la diversité des expositions professionnelles et des multiples facteurs impliqués dans le développement des cancers (alimentation, tabac, prédispositions génétiques...), la preuve du lien entre le cancer et l'activité professionnelle est parfois difficile à établir.

Le rôle des facteurs professionnels est souvent ignoré en raison du long délai entre l'exposition aux facteurs cancérigènes et l'apparition de la maladie, surtout lorsque le cancer survient après la cessation d'activité. Il peut s'écouler parfois 30 ans entre l'exposition à un agent cancérigène et la survenue d'un cancer.

Tous les secteurs d'activité sont potentiellement concernés par un risque d'exposition à des substances cancérigènes. Mais certains secteurs d'activité le sont plus que d'autres, tels que le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), la construction ferroviaire et navale, la métallurgie, l'industrie du verre et des métaux, l'industrie chimique, pharmaceutique, l'industrie du cuir et du caoutchouc, l'industrie pétrolière, l'industrie du bois, l'agriculture, les laboratoires de recherche.

Vingt et un tableaux de MP du Régime Général (RG) et neuf du Régime Agricole (RA) permettent actuellement l'indemnisation de cancers, dont la moitié concerne les CBP (12 tableaux de MP du RG et 4 du RA). Lorsque la pathologie ne remplit pas toutes les conditions décrites par un tableau de MP (Alinéa 3) ou ne figure pas dans un tableau (Alinéa 4), la caisse primaire d'assurance maladie sollicite l'avis d'un Comité Régional de Reconnaissance en Maladie Professionnelle (CRRMP). De plus, les patients ayant été exposés à l'amiante (exposition professionnelle, ou environnementale) ou leurs ayants droit, peuvent être indemnisés par le Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante (FIVA).

Les enjeux d'une reconnaissance en maladie professionnelle sont à la fois sociaux et économiques. La reconnaissance donne droit à une indemnisation des patients (ou de leurs ayants droit) en réparation du préjudice subi. L'indemnisation des patients par la Sécurité sociale est fonction du taux d'incapacité et du salaire antérieur. Pour les patients atteints d'un cancer pulmonaire en lien avec une exposition à l'amiante, le FIVA complète l'indemnisation. L'indemnisation peut parfois aider à réduire le reste à charge, un problème majeur pour les personnes atteintes de cancers les plus fragiles. L'indemnisation par la Sécurité sociale et le FIVA pourrait donc également participer à améliorer la qualité de vie des patients, voire favoriser leur accès aux traitements.

Enfin, un meilleur repérage des expositions professionnelles permet également de contribuer à leur prévention.

3 L'amélioration du repérage de l'origine professionnelle de certains cancers, un des résultats de la Chaire d'excellence « environnement, cancer et nutrition »

3.1 Qu'est-ce qu'une chaire d'excellence ?

Les « Chaires d'excellence » visent à favoriser l'accueil de chercheurs et d'enseignants chercheurs de haut niveau dans les laboratoires (en Rhône-Alpes) en offrant aux meilleurs de ces scientifiques, des moyens substantiels pour constituer une équipe et démarrer un projet ambitieux de recherche.

3.2 Une coordinatrice

Depuis 2010, la chaire Cancer, Environnement et Nutrition est coordonnée par le Docteur Béatrice FERVERS, oncologue, PhD et Professeur associé en oncologie à l'Université Lyon 1.

Le Dr. Béatrice FERVERS coordonne depuis 2009 l'Unité cancer et environnement du Centre Léon Bérard. En collaboration avec le Dr. Barbara Charbotel, MCU, Médecin de Santé du Travail des Hospices Civils de Lyon, elle a mis en place une consultation « Cancers professionnels » au Centre Léon Bérard. Ses travaux de recherche portent sur les facteurs environnementaux dans les cancers hormono-dépendants.

La première phase de la Chaire d'Excellence, qui s'est déroulée de 2010 à 2012, a permis de développer deux thématiques: les cancers d'origine professionnelle et l'étude des facteurs environnementaux et nutritionnels dans le modèle du cancer du sein. Le soutien de MERCK Serono durant cette première phase de la Chaire a permis de structurer ces thématiques qui bénéficient aujourd'hui de financements obtenus dans le cadre d'appels à projets nationaux (INCa, ANR, INSERM,...).

Les travaux développés dans le cadre de la Chaire d'Excellence s'inscrivent dans l'axe « Environnement, Nutrition et Cancer » du CLARA et participent.

3.3 Des partenaires

Le projet de développer la thématique environnement nutrition et cancer et de répondre aux problématiques scientifiques liées à cet aspect de la lutte contre le cancer, vient de trois acteurs : le Cancéropôle CLARA, le Centre Léon Bérard et Merck Serono.

La Chaire d'Excellence sur les compétences et l'expertise du Centre Léon Bérard lieu de recherche et de traitements de personnes atteintes de cancer. Elle est ainsi au plus près des patients pour mener ses travaux.

Le CLARA et Merck Serono travaillent en étroite collaboration pour permettre l'émergence de nouveaux projets cliniques, épidémiologiques, voire de recherche fondamentale.

Ces trois acteurs travaillent par ailleurs en forte collaboration avec les acteurs scientifiques, économiques et institutionnels de l'agglomération Lyonnaise comme le Grand Lyon ou le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) qui développent parallèlement des travaux de recherche dans le domaine de l'environnement et de la nutrition.

L'ensemble de ces structures s'inscrivent dans une démarche partenariale forte.



Le Centre Léon Bérard (CLB) est l'un des 18 Centres de lutte contre le cancer français. Il est affilié à la Fédération française des centres de lutte contre le cancer (FFCLCC, groupe UNICANCER).

Il propose sur un seul site tous les examens diagnostiques, les traitements et le suivi de la personne pendant et après la maladie. Le Centre est reconnu comme un pôle de référence régional de cancérologie. Il assure une triple mission de soins, de recherche et d'enseignement, avec la volonté permanente d'accroître la qualité et l'accessibilité aux soins pour les patients atteints de cancer.

Afin de mettre en œuvre au niveau régional, une collaboration active entre les principaux acteurs dans le domaine de la santé environnementale, des maladies professionnelles, de la nutrition et du cancer, le Centre Léon Bérard a mis en place au sein d'une unité dédiée un programme interdisciplinaire sur le thème du 'Cancer, Environnement et Nutrition'.

Les objectifs de recherche de l'unité visent à améliorer la prise en charge des facteurs environnementaux, professionnels et nutritionnels en lien avec certains cancers et de développer une recherche interdisciplinaire (associant cancérologues, épidémiologistes, biologistes et chercheurs en SHS) dans ce domaine.



Le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA) est une initiative lancée et financée par les pouvoirs publics. Il s'inscrit dans le cadre des Plans Cancers nationaux et vise à développer la Recherche en oncologie en Rhône Alpes et Auvergne. Depuis 10 ans, il fédère les acteurs académiques, cliniques et industriels des deux régions, au service d'une stratégie régionale, nationale et internationale de lutte contre le Cancer dans un double objectif : dynamiser la recherche et le développement d'innovations en cancérologie et accélérer le transfert des découvertes vers les patients.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes a décliné ses actions en trois axes principaux :

- L'accompagnement de la recherche contre le Cancer, en favorisant une animation scientifique inter-régionale et le développement de projets collaboratifs d'excellence ;
- Le financement de projets de recherche émergents (Programme OncoStarter) ou à visée structurante ;
- Le transfert de la recherche académique vers des applications cliniques et industrielles au travers du dispositif Preuve du Concept CLARA.

Outre son engagement auprès de l'ensemble des acteurs de la Recherche pour favoriser leur décloisonnement et les collaborations, le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes développe également des actions en faveur de l'ouverture de la Recherche vers les sciences humaines et sociales et les questions de santé publique, mettant ainsi le patient au cœur de la Recherche, avec en particulier un axe « Environnement, Nutrition et Cancer »



Merck Serono s'attache à contribuer à l'innovation dans la prise en charge des cancers par le biais de la mise à disposition de traitements ciblés et personnalisés.

Son engagement dans les sciences humaines et sociales constitue un véritable axe de recherche visant à mieux prendre en charge de façon globale des patients en réduisant les inégalités.

La compréhension des facteurs environnementaux et des thématiques nutrition et cancers professionnels représentent des moyens essentiels pour lutter contre la maladie.

Depuis 2009, Merck Serono a décidé de financer et d'accompagner la « Chaire d'excellence Environnement, Nutrition et Cancer » avec pour objectif de créer un partenariat public-privé réussi. Cette réussite repose sur l'engagement de l'ensemble des acteurs en ligne avec les priorités du plan cancer et des structures impliquées.

Pour 2013-2015, Merck Serono a décidé de poursuivre son engagement et son soutien auprès de la Chaire d'excellence sur l'axe « Cancers d'origine professionnelle » afin de les identifier pour mieux les prévenir.



Les Hospices Civils de Lyon sont un établissement public et le deuxième Centre Hospitalier Universitaire de France (CHU).

Véritable centre de compétences intégrant toutes les disciplines, ils disposent d'une large palette de moyens humains, techniques et logistiques pour assurer leurs missions de soins, d'enseignement, de recherche et d'innovation médicale, de prévention et d'éducation pour la santé.

Plus de 22 000 professionnels, dotés des équipements les plus avancés, se consacrent quotidiennement à leur mission : contribuer à l'amélioration constante de la santé.

4 Une collaboration pérennisée jusqu'en 2015 autour des Cancers d'origine professionnelle : les identifier pour mieux les prévenir

Fort de l'expérience de la phase pilote sur les cancers professionnels, MERCK Serono et le Cancéropôle CLARA ont souhaité poursuivre leur soutien pour 2013-2015 à ce programme, réalisé en collaboration entre le CLB et le Centre de Consultation des Pathologies Professionnelles des HCL pour améliorer le repérage des CBP d'origine professionnelle et leur déclaration en MP. Bien que le diagnostic des expositions professionnelles et le nombre d'indemnisations aient évolué au cours des dix dernières années, il persiste une importante sous-déclaration des cancers d'origine professionnelle. Aux inégalités d'exposition s'ajoutent souvent des inégalités de repérage et d'indemnisation. La phase pilote du projet 'cancers professionnels', c'est plus particulièrement intéressée aux cancers bronchopulmonaires (CBP). Les résultats de cette phase, réalisée durant la Chaire d'Excellence 2010-2012, confirment l'importance des expositions professionnelles chez les patients atteints de cancers broncho-pulmonaires (CBP) et l'approche mise en place favorise leur reconnaissance en maladie professionnelle.

Le projet vient d'obtenir un financement de l'INCa, dans le cadre de l'APR Santé publique 2013 pour évaluer l'efficacité de la démarche et le coût du dispositif préalable à un déploiement au sein du réseau régional de cancérologie « Espace, Santé, Cancer ». La démarche suscite également une réflexion au sein du groupe Unicancer et plusieurs Centres de lutte contre le cancer, sont actuellement candidats à l'expérimentation de la démarche.

Le projet vise à réduire les inégalités face à la démarche de déclaration des cancers professionnels et de contribuer à la vigilance des risques professionnels et l'identification de risques émergents en participant au Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles (RNV3P).

Les objectifs du projet s'inscrivent directement dans les Recommandations pour le Plan Cancer 3 sur le sujet qui préconisent d'augmenter la déclaration des cancers d'origine professionnelle et d'évaluer l'efficacité des consultations « cancers professionnels » sur le nombre de cancers professionnels déclarés et retenus avant de les généraliser.